



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 23 NOVEMBRE 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal du 23 novembre 2021 tenue à 19 h 30 et à laquelle assistent les membres du conseil : MME MAUDE WHITTON, M. SIMON SESTO CIFOLA, MME CAMILLE JOLI-COEUR, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, MME KARINE LARAMÉE, M. JEAN-FRANÇOIS HECQ ET MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de la mairesse CHRISTINE BEAUDETTE.

Le directeur général par intérim et la greffière sont présents.

Madame la mairesse invite les citoyens à observer un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- madame Christine Robert, décédée le 5 octobre à l'âge de 59 ans;
- monsieur Roch Labelle, décédé le 10 octobre à l'âge de 82 ans;
- madame Gisèle Blanchard, décédée le 23 octobre à l'âge de 80 ans;
- monsieur Claude Thériault, décédé le 23 octobre à l'âge de 73 ans;
- monsieur André Rancourt, décédé le 11 novembre à l'âge de 74 ans;
- madame Suzie Bouchard, décédée le 15 novembre à l'âge de 57 ans.

**2021-11-532**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTON  
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

D'adopter l'ordre du jour soumis en modifiant le sujet 9.1 par l'addition, à la fin du libellé, de « et à la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville ».

Adoptée

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

La présidente invite l'assistance à poser toute question relative aux affaires de la Ville non prévues à l'ordre du jour de la séance.

**2021-11-533**  
**ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX**

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA  
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2021 tel que rédigé.

Adoptée

**2021-11-534**  
**RÈGLEMENT RV-1440-006 - ADOPTION**

ATTENDU qu'une assemblée publique sur le Projet de règlement RV-1440-006 modifiant le Règlement RV-1440 sur le plan d'urbanisme pour assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville suite à l'entrée en vigueur de son Règlement 21-01 a été tenue le 5 octobre 2021 et qu'une période de consultation publique a été tenue du 15 septembre au 5 octobre 2021;

ATTENDU que le Projet de règlement RV-1440-006 ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire;

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil municipal tenue le 5 octobre 2021;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1440-006 modifiant le Règlement RV-1440 sur le plan d'urbanisme pour assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville suite à l'entrée en vigueur de son Règlement 21-01.

Adoptée

**2021-11-535**  
**RÈGLEMENT RV-1441-085 - ADOPTION**

ATTENDU qu'une assemblée publique sur le Projet de règlement RV-1441-085 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage pour assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville suite à l'entrée en vigueur de son règlement 21-01 a été tenue le 5 octobre 2021 et qu'une consultation écrite a été tenue du 15 septembre au 5 octobre 2021;

ATTENDU que le Projet de règlement RV-1441-085 ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire;

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil municipal tenue le 5 octobre 2021;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1441-085 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage pour assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville suite à l'entrée en vigueur de son règlement 21-01.

Adoptée

**2021-11-536**  
**DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

DE prendre acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général par intérim et les directeurs de service dressée conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 10 septembre au 28 octobre 2021.

Adoptée

**2021-11-537**  
**SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1er au 30 septembre 2021 montrant un total des activités de 5 569 014,63 \$.

Adoptée

**2021-11-538**  
**LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accepter la liste des certificats de paiement préparée par le Service du génie en date du 3 novembre 2021 et révisée par le Service des finances le 8 novembre 2021, montrant un montant payable total de 3 099 640,11 \$ et d'en autoriser le

paiement, conditionnellement à la réception des documents requis dans le cadre des contrats.

Adoptée

**2021-11-539**

**APPROPRIATION D'UNE PARTIE DU SURPLUS LIBRE ACCUMULÉ À DES FINS D'INVESTISSEMENT D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'autoriser l'appropriation d'une somme de 5 000 000 \$ au surplus libre accumulé pour financer comptant certains projets d'infrastructures municipales dont la réalisation est prévue en 2022, comprenant des bâtiments, des parcs et la réfection de rues.

Adoptée

**2021-11-540**

**ANNULATION D'EMPRUNTS APPROUVÉS ET NON ÉMIS**

ATTENDU que la Ville de Boisbriand a entièrement réalisé l'objet du Règlement RV-1367 indiqué à la liste soumise selon ce qui y était prévu;

ATTENDU qu'une partie de ce règlement a été financée de façon permanente;

ATTENDU qu'il existe pour ce règlement un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU que le financement de ce solde n'est pas requis et que ce solde ne devrait plus apparaître dans les registres du ministère;

ATTENDU qu'il y a lieu, à cette fin, de modifier ce règlement d'emprunt identifié au tableau ci-après pour ajuster le montant de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, d'approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM  
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

DE modifier le règlement identifié ci-après par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense (financements) » et « nouveau montant de l'emprunt » du tableau ci-après :

1 N° du règlement	2 Titre	3 Dépense prévue au règlement	4 Emprunt approuvé	5 Nouveau montant de la dépense (financements)							12 Solde résiduaire à annuler (4-6)
				6 Total (5.4.11)	7 Nouveau montant de l'emprunt	8 Solde disponible règlement	9 Appropriation		10 Promoteurs	11 Paiement comptant	
							Fonds général	Subventions gouvernementales			
RV-1367	Hon.prof. et travaux usine d'épuration	34 200 000	34 200 000	34 290 590	24 292 500		203 207	9 794 883			9 907 500
				0							0
				0							0
				0							0
		34 200 000	34 200 000	34 290 590	24 292 500	0	203 207	9 794 883	0	0	9 907 500

D'informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation que le pouvoir d'emprunt du règlement identifié au tableau ci-haut ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ce règlement par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant » du tableau ci-haut.

DE demander au ministère d'annuler dans ses registres le solde résiduaire mentionné au tableau ci-haut.

DE transmettre une copie certifiée conforme de la présente résolution au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adoptée

### **2021-11-541 FERMETURE DE PROJETS D'ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'INVESTISSEMENT**

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA  
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'autoriser la fermeture des projets dont le financement est complété tel qu'indiqué aux listes datées du 5 octobre 2021 préparées par le Service des finances.

Adoptée

### **2021-11-542 UTILISATION DES SOLDES DISPONIBLES**

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser l'utilisation des soldes disponibles au montant de 19 762,18 \$ en date du 5 octobre 2021, dégagés lors de la fermeture des règlements d'emprunt telle qu'indiquée au rapport du 7 octobre 2021 préparé par le Service des finances.

Adoptée

**2021-11-543**

**ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU 9 DÉCEMBRE 2021 AU MONTANT DE 4 172 000 \$ - CONCORDANCE ET COURTE ÉCHÉANCE**

ATTENDU que, conformément aux règlements d'emprunt suivant et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Boisbriand souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 4 172 000 \$ qui sera réalisé le 9 décembre 2021, réparti comme suit :

<b>Règlements d'emprunt</b>	<b>Pour un montant de \$</b>
RV-1484	105 200 \$
RV-1491	100 600 \$
RV-1502	38 300 \$
RV-1502	19 900 \$
RV-1579	230 500 \$
RV-1585	408 900 \$
RV-1594	68 600 \$
RV-1643	1 450 000 \$
RV-1695	1 750 000 \$

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunt en conséquence;

ATTENDU que, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), aux fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunt numéros RV-1484, RV-1502, RV-1579, RV-1585, RV-1594, RV-1643 et RV-1695, la Ville de Boisbriand souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

QUE les règlements d'emprunt indiqués au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1<sup>o</sup> les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 9 décembre 2021;

2<sup>o</sup> les intérêts seront payables semi annuellement, le 9 juin et le 9 décembre de chaque année;

3<sup>o</sup> les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D 7);

4<sup>o</sup> les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;

5<sup>o</sup> CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;

6° CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la trésorierière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

7° CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

BANQUE NATIONALE DU CANADA  
SUCCURSALE 10421  
206 BOUL LABELLE  
STE-THÉRÈSE, QC  
J7E 2X7

8° Que les obligations soient signées par la mairesse et la trésorière. La Ville de Boisbriand, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunt numéros RV-1484, RV-1502, RV-1579, RV-1585, RV-1594, RV-1643 et RV-1695 soit plus court que celui originellement fixé, c'est à dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 9 décembre 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée

**2021-11-544**  
**SÉANCES DU CONSEIL DU MOIS DE DÉCEMBRE 2021 - LIEU DES DÉLIBÉRATIONS**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

DE tenir la séance ordinaire du mois de décembre 2021 et les séances extraordinaires du 16 décembre 2021 à la Maison du citoyen et Place de la culture pourvu que les mesures sanitaires alors en vigueur puissent être respectées.

Adoptée

**2021-11-545**  
**CONSEIL - DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE désigner conformément aux dispositions des articles 56 et 57 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), monsieur Jonathan Thibault maire

suppléant à compter du 24 novembre 2021 jusqu'à la désignation de son remplaçant.

Adoptée

**2021-11-546**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS DÉFINITIFS DU SCRUTIN DU 7 NOVEMBRE 2021**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE prendre acte du dépôt par la greffière et présidente d'élection de l'état des résultats définitifs du scrutin du 7 novembre 2021, conformément à l'article 578 de la Loi sur les élections et les référendums (RLRQ, c. E-2.2).

Adoptée

**2021-11-547**  
**OFFRE DE SERVICES - CONCIERGERIE DE LA MAISON DU CITOYEN, DE LA PLACE DE LA CULTURE ET DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

ATTENDU la demande de prix de gré à gré pour les services de conciergerie de la Maison du citoyen, de la Place de la culture et du Centre communautaire pour une période de 2 ans;

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 28 octobre 2021;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'accepter l'offre de 9063-4825 Québec inc. / Perform-Net au montant de 71 732,81 \$, toutes taxes incluses, pour les services de conciergerie de la Maison du citoyen, de la Place de la culture et du Centre communautaire pour la période du 6 janvier 2022 au 5 janvier 2024 - Contrat 2021-1877.

Adoptée

**2021-11-548**  
**CONTRATS OCTROYÉS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - FRAIS ACCESSOIRES APPROUVÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM  
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

DE prendre acte des montants en frais accessoires approuvés par le directeur général par intérim sur les contrats actifs au 30 septembre 2021 octroyés par le conseil municipal, conformément à la politique d'achat.

Adoptée



**2021-11-549**

**FIDUCIE D'UTILITÉ SOCIALE - CRÉATION DE LA FIDUCIE AGRICOLE DE BOISBRIAND**

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA  
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'approuver le projet d'acte de fiducie d'utilité sociale « Fiducie agricole de Boisbriand » constituant un Patrimoine d'affectation fiduciaire au bénéfice de la collectivité par le transfert à ce patrimoine distinct des droits actuels et futurs de propriété de la Ville dans certains biens mobiliers ou immobiliers.

DE demander à la MRC de Thérèse-De Blainville d'autoriser son directeur général et secrétaire trésorier, monsieur Kamal El-Batal, à agir à titre de fiduciaire de la Fiducie agricole de Boisbriand.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**2021-11-550**

**FIDUCIE AGRICOLE DE BOISBRIAND - NOMINATION D'UN FIDUCIAIRE**

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE nommer monsieur le conseiller Jonathan Thibault comme fiduciaire de la Fiducie agricole de Boisbriand à compter des présentes jusqu'à la désignation de son remplaçant.

Adoptée

**2021-11-551**

**ENCADREMENT DES CHIENS - SIGNATURE D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver le projet d'entente avec les Villes de Lorraine, Rosemère, Sainte-Thérèse, la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville et la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA) Lanaudière Basses-Laurentides, dans le cadre de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens et de son règlement d'application, pour une période d'un an renouvelable automatiquement chaque année subséquente.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**2021-11-552**

**PRATIQUE DE L'ATHLÉTISME - SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC LE CLUB D'ATHLÉTISME CORSAIRE-CHAPARRAL ET LES VILLES ET MUNICIPALITÉS DE LA RÉGION DES LAURENTIDES**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'approuver le projet d'entente avec le Club d'athlétisme Corsaire-Chaparral et vingt-cinq Villes et Municipalités de la région des Laurentides ayant trait à l'organisation et le fonctionnement de l'athlétisme sur le territoire de la Ville pour les saisons 2021-2022 à 2024-2025.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**2021-11-553**

**BAIL - PETIT THÉÂTRE DU NORD - CENTRE DE CRÉATION**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver le projet de bail avec Le Petit Théâtre du Nord pour la location d'un espace situé au 305, chemin de la Grande-Côte aux fins de promouvoir le théâtre et pour la tenue d'activités relevant des arts vivants, pour une période de 15 ans assortie d'une option de renouvellement de deux termes additionnels de 3 ans, afin de répondre aux demandes du ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du projet « Achat des équipements spécialisés du Centre de création de Boisbriand ».

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**2021-11-554**

**GUICHET AUTOMATIQUE À L'ARÉNA DE BOISBRIAND - SIGNATURE D'UN ADDENDA AU BAIL AVEC BANQUE NATIONALE DU CANADA**

ATTENDU la signature d'un bail entre la Banque nationale du Canada et la Ville en date du 23 janvier 2019;

ATTENDU l'option de prolongation prévue au bail en faveur du locataire;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver l'exercice de l'option de prolongation de la durée du bail par la Banque nationale du Canada pour la location d'un espace situé à l'aréna de Boisbriand pour l'installation, l'exploitation et l'entretien d'un guichet automatique, d'une période de trois (3) ans débutant le 15 janvier 2022 et se terminant le 14 janvier 2025.

D'établir le montant du loyer comme suit :

- 1° à compter du 15 janvier 2022 jusqu'au 14 janvier 2023, un loyer brut annuel de 5 306 \$ en monnaie légale du Canada, payable par versements mensuels, égaux et consécutifs de 442,17 \$ chacun, taxes applicables en plus, d'avance le premier jour de chaque mois;
- 2° à compter du 15 janvier 2023 jusqu'au 14 janvier 2024, un loyer brut annuel de 5 412 \$ en monnaie légale du Canada, payable par versements mensuels, égaux et consécutifs de 451 \$ chacun, taxes applicables en plus, d'avance le premier jour de chaque mois;
- 3° à compter du 15 janvier 2024 jusqu'au 14 janvier 2025, un loyer brut annuel de 5 520 \$ en monnaie légale du Canada, payable par versements mensuels, égaux et consécutifs de 460 \$ chacun, taxes applicables en plus, d'avance le premier jour de chaque mois.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**2021-11-555**  
**CENTRE D'EXCELLENCE SPORTS ROUSSEAU - LOCATION D'HEURES DE**  
**GLACE POUR LA SAISON 2021-2022**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'approuver les projets de contrat de location de 230,5 heures de glace au Centre d'excellence Sports Rousseau pour la saison 2021-2022, soit du 31 août 2021 au 31 décembre 2021 et du 1er janvier 2022 au 10 mars 2022 pour un montant total de 59 358,73 \$ toutes taxes comprises.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**2021-11-556**  
**AUTORISATION - GRANDE-GUIGNOLÉE DES MÉDIAS POUR MOISSON LAURENTIDES**

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM  
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

Autoriser Moisson Laurentides à tenir un point de collecte dans le cadre de la Grande Guignolée des médias le jeudi 2 décembre 2021, face au 4141, boulevard de la Grande-Allée, de 6 heures à 18 heures.

Adoptée

**2021-11-557**  
**DÉPÔT DU RAPPORT AYANT TRAIT AU STATIONNEMENT SUR LE CROISSANT CORNO**

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA  
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

DE prendre acte du dépôt du rapport du directeur du Service des travaux publics du 10 novembre 2021 ayant trait au stationnement sur rue du croissant Corno.

Adoptée

**2021-11-558**  
**COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL ET RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE - DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR  
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

DE nommer les membres du conseil municipal à titre de membres des comités et commission suivants aux postes mis en regard de leur nom, à compter des présentes, en remplacement de toute nomination antérieure, à savoir:

Comité consultatif d'urbanisme :	Daniel Kaeser, président Simon Sesto Cifola, vice-président
Comité de retraite :	Karine Laramée, présidente
Comité sur la reddition de compte :	Jean-François Hecq, président Simon Sesto Cifola, vice-président
Commission de l'administration publique et finance:	Jonathan Thibault, président Simon Sesto Cifola, vice-président

DE nommer les membres du conseil municipal à titre de délégués de l'organisme suivant aux postes en regard de leur nom, à compter des présentes, en remplacement de toute nomination antérieure, à savoir:

Régie intermunicipale de police  
Thérèse-De Blainville : Christine Beaudette, déléguée  
Lori Doucet, représentante et  
déléguée substitut

Adoptée

**2021-11-559**  
**ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF - PROGRAMME D'ASSURANCE**  
**ASSUMÉE PAR LA VILLE**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver la liste des organismes à but non lucratif qui bénéficient du programme d'achat en commun de l'Union des municipalités du Québec pour les assurances des biens et de la responsabilité civile générale, responsabilité des administrateurs et dirigeants et pour l'assurance accident des bénévoles, pour la période du 30 novembre 2021 au 30 novembre 2022, à savoir:

**Organismes culturels :**

Le Club philatélique Les Timbrés de Boisbriand  
Club photo de Boisbriand inc.  
Ligue d'Improvisation Majeure classique de Boisbriand  
Troupe vocale les Vagabonds de Boisbriand  
Club d'Astronomie de Boisbriand

**Organismes communautaires :**

Les Pionniers de Boisbriand  
Les Services d'Entraide Le Relais  
Ligue de sacs de sable et pétanque de Boisbriand  
Maison des jeunes Sodarrid de Boisbriand inc.

**Organismes sportifs :**

Association de baseball des Spartiates de Boisbriand / Sainte-Thérèse  
Association de hockey mineur de Boisbriand / Sainte-Thérèse  
Club de karaté Shorin-Ryu de Boisbriand  
Yahou! Club de glisse

D'assumer le montant de la prime de base de 523,60 \$ par organisme incluant les frais et les taxes applicables.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 194 00 420.

D'autoriser les organismes suivants à bénéficier du programme d'achat, à la condition d'en assumer la prime, les frais et les taxes, à savoir :

ABCB  
Club d'athlétisme Corsaire-Chaparral  
Fonds communautaire de Boisbriand  
Les Patriotes 60 ans et plus

Mesures alternatives des Basses-Laurentides  
Félins Parmi nous  
Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand (RGAB)  
Le Petit Théâtre du Nord

Adoptée

**2021-11-560**  
**DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR DES ORGANISMES SPORTIFS**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'accorder une subvention aux organismes sportifs locaux suivants pour la période de septembre 2021 à mars 2022 :

- 28 116 \$ à l'Association de hockey mineur de Boisbriand / Ste-Thérèse;
- 2 184 \$ à l'Association du sport et du plein air de Saint-Eustache pour l'Association de ringuette Saint-Eustache / Boisbriand;
- 11 250 \$ à l'organisme Patinage des Mille-Îles.

Adoptée

**2021-11-561**  
**STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'accuser réception des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de septembre 2021 montrant un total mensuel de 4 292 010 \$ et un cumulatif annuel de 97 597 960 \$.

Adoptée

**2021-11-562**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION -  
66, CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI - ZONE R-1 205**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 1er septembre 2021 portant le numéro R-21-CU-4521 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de construction d'une résidence unifamiliale à être érigée au 66, chemin de l'Île-de-Mai sur le lot 2 109 483 du cadastre du Québec dans la zone R-1 205 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants :

- plan d'implantation préparé par Civitas Arpenteurs-géomètres Inc., daté du 7 septembre 2021;
- plan d'architecture préparé par Nantel Consultant Architecture, daté du 26 octobre 2021;
- plan d'aménagement paysager préparé par Hurbain Architecture de paysage, daté du 7 septembre 2021;
- simulation visuelle préparée par Nantel Consultant Architecture, datée du 26 octobre 2021.

Adoptée

**2021-11-563**

**DEMANDE DE MODIFICATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER -  
PROJET RÉSIDENTIEL DU CROISSANT CORNO - ZONE R-1 233-2 - REFUS**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

DE prendre acte de la nouvelle demande de modification du plan d'aménagement paysager du projet résidentiel du croissant Corno, ayant trait à l'ajout d'une deuxième case de stationnement en cour avant pour les résidences du projet.

DE refuser, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 14 juillet 2021 portant le numéro R-21-CU-4509 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de modification du plan d'aménagement paysager pour le projet résidentiel du croissant Corno situé dans la zone R-1 233-2 du Règlement RV-1441 sur le zonage.

Adoptée

**2021-11-564**

**EXCLUSION DE LA ZONE AGRICOLE PERMANENTE - DEMANDE À LA MRC  
DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE D'AGIR À TITRE DE DEMANDERESSE**

ATTENDU le dossier de demande d'exclusion de la zone 461 de la zone agricole permanente présenté par la Ville à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, portant le numéro 429386;

ATTENDU le différend qui prévaut entre la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) relativement à l'avis attendu de la CMM;

ATTENDU les dispositions contenues à la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (RLRQ, c. P-41.1) et principalement en référence à son article 65;

ATTENDU que la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles permet aux municipalités régionales de comté d'agir à titre de promoteur des demandes de dézonage à la CPTAQ;

ATTENDU qu'il ne sera pas possible d'obtenir d'avis de la CMM dans le dossier;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM  
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

DE demander à la Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville d'agir comme promoteur de la demande de dézonage agricole portant le numéro 429386 auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

DE demander à la Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville de transmettre à la Commission de protection du territoire agricole du Québec tout document en lien avec la demande.

Adoptée

**2021-11-565**  
**TOPONYMIE – CENTRE RÉCRÉATIF DE BOISBRIAND**

ATTENDU la recommandation CT2021-08-31-126 du comité de la toponymie et du patrimoine de remplacer le nom du bâtiment municipal « @dobase » situé au 989, boulevard de la Grande-Allée par l'odonyme « Centre récréatif de Boisbriand »;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA  
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'attribuer l'odonyme « Centre récréatif de Boisbriand » au bâtiment municipal situé au 989, boulevard de la Grande-Allée, en remplacement de l'« @dobase ».

De demander à la Commission de toponymie du Québec d'officialiser le changement de nom du bâtiment municipal.

Adoptée

**2021-11-566**  
**RAPPORT D'EMBAUCHES DU MOIS D'OCTOBRE 2021**

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'accuser réception du dépôt par le directeur général par intérim du rapport des engagements temporaires de personnel salarié dressé conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2021.

Adoptée



**2021-11-567**

**EMBAUCHE - CONSEILLÈRE JURIDIQUE-RÉDACTRICE AU SERVICE JURIDIQUE ET GREFFE**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'embaucher Me Viviane Leroux au poste de conseillère juridique-rédactrice, cadre à temps complet au Service juridique et Greffe selon les modalités soumises.

De procéder à la mise à jour de l'organigramme du Service juridique et Greffe.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**2021-11-568**

**EMBAUCHE - TECHNICIENNE EN URBANISME AU SERVICE D'URBANISME**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'embaucher madame Amélie Roy au poste de technicienne en urbanisme, syndiqué régulier à temps complet au Service d'urbanisme à compter du 29 novembre 2021.

Adoptée

**2021-11-569**

**EMBAUCHE - RESPONSABLE PRÉPOSÉS SITES ET LOCAUX AU SERVICE DES LOISIRS**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'embaucher madame Jessica Lee Lefebvre au poste de responsable préposés sites et locaux, syndiqué régulier à temps complet au Service des Loisirs à compter du 29 novembre 2021.

Adoptée

**2021-11-570**  
**EMBAUCHE - POSTE DE COMMIS AUX COMPTES PAYABLES AU SERVICE DES FINANCES**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'embaucher madame Geneviève Masse au poste de commis aux comptes payables, syndiqué régulier à temps complet au Service des finances à compter du 29 novembre 2021.

Adoptée

**2021-11-571**  
**NOMINATION AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

De nommer monsieur Navid Parandeh au poste cadre régulier à temps complet de contremaître, division de la voirie et des matières résiduelles selon les modalités soumises.

De procéder à la mise à jour de l'organigramme du Service des travaux publics.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**2021-11-572**  
**CRÉATION D'UN POSTE ET NOMINATION AU SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM  
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

De créer le poste cadre régulier à temps complet d'analyste, technologies de l'information, au Service des technologies de l'information.

De nommer monsieur Bruno Cyr au poste cadre régulier à temps complet d'analyste, technologies de l'information, au Service des technologies de l'information selon les modalités soumises.

De procéder à la mise à jour de l'organigramme du Service des technologies de l'information.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**2021-11-573**  
**SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE – LETTRE D’ENTENTE**  
**NUMÉRO 74 – SIGNATURE**

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA  
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D’approuver le projet de lettre d’entente numéro 74 avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238 ayant trait à l’horaire des salariés de la division de la voirie et des matières résiduelles et de la division des égouts et de l’aqueduc du Service des travaux publics pour la période du 15 novembre 2021 au 30 avril 2022, à moins que celle-ci ne soit plus requise compte tenu de l’évolution de la pandémie ou jusqu’à la signature d’une lettre d’entente la remplaçant.

D’autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer ladite lettre, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l’intérêt de la Ville.

Adoptée

**2021-11-574**  
**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES COLS BLEUS**  
**ET COLS BLANCS, SECTION LOCALE 4238 – NOMINATION DES MEMBRES**  
**DU COMITÉ DE NÉGOCIATION PATRONAL**

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE créer le comité de négociation patronal pour représenter les intérêts de la Ville dans la conclusion d’une nouvelle convention collective des cols bleus et cols blancs, section locale 4238 pour la période débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

DE nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité : madame Karoline Cyr, madame Héloïse Villeneuve, monsieur Sylvain Benoit et monsieur Stéphane Méryneau.

Adoptée

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

La présidente de la séance invite l’assistance à poser toute question relative aux sujets discutés au cours de la séance.

**COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS**

La mairesse et les conseillers prennent la parole à tour de rôle.

**2021-11-575**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ  
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

DE lever la séance à 20 h 45.

Adoptée